

# Fiche de données de sécurité

page: 1/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version précédente: 14.02.2024

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

# PALATINOL® M

dénomination chimique: phtalate de diméthyle

Numéro CAS: 131-11-3

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: plastifiants

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

\_\_\_\_\_

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Caractérisation chimique

phtalate de diméthyle

Numéro CAS: 131-11-3 Numéro-CE: 205-011-6

Ingrédients soumis à réglementation

fumarate de diméthyle

Teneur (W/W): < 10 PPM Numéro CAS: 624-49-7 Numéro-CE: 210-849-0

## 3.2. Mélanges

Non applicable

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: iet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Le produit est combustible. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance et (ou) le produit est ininflammable.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Stocker à l'abri du gel.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

131-11-3: phtalate de diméthyle

VME 5 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable

**PNEC** 

eau douce: 0,192 mg/l

eau de mer: 0,0192 mg/l

libération sporadique: 0,39 mg/l

station d'épuration: 4 mg/l

sédiment (eau douce): 1,3 mg/kg

sédiment (eau de mer): 0,13 mg/kg

sol: 3,16 mg/kg

## **DNEL**

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 9,4 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A ).

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toutes les mesures appropriées doivent être prises pour éviter le rejet de ce produit dans l'environnement et pour limiter sa dispersion en cas de rejet accidentel. Des mesures de gestion de risques adaptées doivent être mises en place.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: incolore

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

non déterminé

point de solidification: 0,36 °C (autre(s))
Point d'ébullition: 283,1 °C (autre(s))

(1.013 hPa)

Inflammabilité: non inflammable (autre(s)) Limite inférieure d'explosivité: 1,2 %(V) (air)

(144 °C)

Le point inférieur d'explosivité de la substance/du mélange a été déterminée. Ce point supérieur d'explosivité correspond, pour un liquide inflammable, à la température à laquelle la concentration des vapeurs saturées mélangées à l'air est égale à la limite inférieure

d'explosivité.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 158 °C (DIN 51758, coupelle fermée)

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Température d'auto-inflammation: 470 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

SADT: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques Pas une

substance / mélange susceptible de se décomposer selon le GHS.

Valeur du pH:

non applicable, de très faible

solubilité

Viscosité dynamique: 17,2 mPa.s

(25 °C)

Données bibliographiques.

Thixotropie: non thixotrope

Solubilité dans l'eau:

(autre(s))

4,0 g/l (25 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

(25 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 1,54 (Ligne directrice 107 de

ľOČDE)

Pression de vapeur: 0,0013 hPa (mesuré(e))

(20 °C) dynamique

Densité relative: 1,1917 (pycnomètre)

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 1,1917 g/cm3 (pycnomètre)

(20 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 6,69 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

### 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le (autre(s))

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs:

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit (autre(s))

n'est pas classé comme comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation: Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

(Méthode: autre(s))

non auto-inflammable

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Non corrosif pour le métal.

#### Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

La substance ne se dissocie pas.

Adsorption/eau - sol: KOC: 31,59; Log KOC: 1,5

Tension superficielle:

(calculé(e)) (autre(s))

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Masse molaire: SAPT-Temperature:

194,19 g/mol

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Non corrosif pour le métal.

métaux:

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les agents oxydants forts.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

#### 10.5. Matières incompatibles

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Date / version precedente. 14.02.202

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Produits à éviter: oxydants puissants

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. L'inhalation d'un mélange enrichi/saturé en vapeur dans l'air ne présente pas de risque aigu.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 8.200 mg/kg

Données bibliographiques.

CL0 rat (par inhalation): > 10,4 mg/l 6 h (IRT)

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux. Données bibliographiques. La vapeur a été testée.

DL50 lapin (par voie cutanée): > 12.000 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (test de Draize)

Données bibliographiques.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

page: 10/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

#### cancérogénicité

#### Evaluation du caractère cancérogène:

La substance n'a pas démontré d'activités favorisant les tumeurs chez les rongeurs après prétraitement avec une substance cancérogène. La substance n'a pas montré d'activité cancérigène pour l'animal par administration répétée par voie cutanée.

## toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

# Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucun effet irréversible n'a été observé en expérimentation animale après une exposition orale répétée. Le contact cutané répété avec la substance n'entraine pas d'effets liés à la substance. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

#### Danger par aspiration

non applicable

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

#### Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. D'après les résultats des études de toxicité long terme (chronique), il est très probable que le produit ne soit pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

Pas de données disponibles.

#### Invertébrés aquatiques:

Pas de données disponibles.

### Plantes aquatique(s):

CE10 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) env. 400 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aquatique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

### Effets chroniques sur poissons:

NOEC (102 j) 11 mg/l, Oncorhynchus mykiss (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

CE10 (21 j) > 10 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

#### Evaluation de la toxicité terrestre:

Aucun effet toxique n'a été observé dans des études réalisées sur des organismes vivants dans les sols.

Organismes vivant dans le sol:

NOEC (56 j) 47.200 mg/kg, Eisenia foetida (autre(s))

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CL50 (14 j) 3.160 mg/kg, Eisenia foetida (autre(s), sol artificiel)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

plantes terrestres:

page: 12/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Pas de données disponibles.

autres non-mammifères terrestres: Pas de données disponibles.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

91 % réduction du COD (11 j) (Directive 84/449/CEE, C.3) (aérobie, effluent, station d'épuration communale)

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Pas de données disponibles.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse):

Pas de données disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration(FBC): 57 (21 j), Lepomis macrochirus (mesuré(e))

# 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes

page: 13/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

#### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre**

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Pas applicable Groupe d'emballage: Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

page: 14/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable

Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

## **Transport maritime**

## Sea transport

**IMDG IMDG** 

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

UN number or ID

Not applicable

number:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping

Not applicable

Nations unies:

d'identification:

name:

for user

Transport hazard Not applicable

Classe(s) de danger pour

le transport:

Pas applicable

class(es):

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable

Packing group:

Not applicable

Pas applicable

Environmental hazards:

Not applicable

l'environnement:

Aucun connu

Special precautions

None known

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

# Transport aérien

#### Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

page: 15/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des Pas applicable **UN** proper shipping Not applicable name: Nations unies: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Packing group: Groupe d'emballage: Pas applicable Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known prendre par l'utilisateur for user

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 14.02.2024 Version précédente: 7.0

Produit: PALATINOL® M

(ID Nr. 30034815/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 19.10.2025

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (1) Faible polluant de l'eau. ID-No.: 205

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Aquatic Acute 3

#### **Abréviations**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.